

VILLE DE SPA
ASSEMBLEE du CONSEIL COMMUNAL

Le Collège communal de la Ville de SPA prie Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal de bien vouloir assister à la séance du conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville le **jeudi 10 septembre 2020 à 20 heures.**

SEANCE PUBLIQUE

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Frank GAZZARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Charte espace étoilé - Approbation

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Frank GAZZARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Elaboration d'un schéma de développement communal

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Arnaud FAGARD en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Adoption du règlement concernant la protection animale contre les risques liés à l'usage nocturne des tondeuses à gazon automatisées.

Point supplémentaire à l'ordre du jour dont l'inscription a été demandée par le conseiller communal Paul MORDAN en application de l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

Entretien des façades extérieures du Waux-Hall et des grilles de la cour d'honneur.

Spa, le 4 septembre 2020

La Bourgmestre

(s) S. DELETTRE